



BRÉHOULOU

› À RETENIR

Lycée public
Aucun frais pédagogique

Exploitation agricole
grandeur nature
Lieu de travaux pratiques et de stages

Laboratoire équipé

Internat
(dès le dimanche soir)
Navette le dimanche soir au départ
de la gare de Quimper

Possibilité de bénéficier
d'une bourse de
l'enseignement agricole

Formation ouvertes aux
personnes en situation de
handicap

Taux de réussite : en cours*
Taux d'insertion : en cours*
Taux de satisfaction : 84 %

*1ère année d'ouverture de la
formation

Enseignement
Agricole Public
de Bretagne



29170 FOUESNANT
02 98 56 00 04
epl.quimper@educagri.fr
www.brehoulou.fr
f Lycée de Bréhoulou



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Personne à contacter :
Responsable Coordinatrice de
l'OFCAB

(Organisme de Formation Continue et
Apprentissage de Bréhoulou)

Mail : ofcab.brehoulou@educagri.fr

Tel accueil : 02 98 56 00 04
Référént handicap : poste 114



BRÉHOULOU

FORMATION DIPLÔMANTE
Niveau 4

BAC PROFESSIONNEL

CGEA

Conduite et gestion de l'entreprise agricole

RNCP 29267

Conduite
Et Gestion
De l'Entreprise
Agricole

PAR APPRENTISSAGE

Classe de 1ère et Terminale

A005-30/09/2024

UN BAC PRO POUR VOUS

Vous êtes :

- En second pro production, Second G ou titulaire d'un CAPA

- Attiré par le milieu agricole et ses activités

- Ambitieux de trouver un emploi rapidement et de vivre votre passion de façon concrète

- Proche de la nature, des animaux et de la vie en plein air

LES PRE-REQUIS

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

1° Avoir validé la classe de 2nde ou obtenu le CAPA

2° Avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

3° Avoir jusqu'à 29 ans, dérogation d'âge d'entrée en formation après 29 ans pour les personnes en situation de handicap et celle ayant un projet de création d'entreprise

4° Avoir signé un contrat d'apprentissage

Modalités d'évaluation :

L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves ponctuelles terminales et des épreuves évaluées par contrôles en cours de formation (CCF) pour les scolaires, les apprentis et les stagiaires de la formation continue inscrits dans un établissement habilité à la mise en œuvre du CCF. L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les candidats hors CCF.



BRÉHOULOU, UNE EXPLOITATION AGRICOLE EN 5 ATELIERS :

Lait
58 vaches
laitières

Volaille
4000 poulets
en Agriculture
Biologique

**Viande
bovine**
14 mères
Race Nantaise

Porc
75 truies
En système
naisseur
engraisseur

**154
hectares de
surfaces
agricoles**
Prairies et
cultures

**Matériel
adapté**



ET APRÈS ? Nous vous accompagnons dans vos projets tout au long de votre formation.

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Type d'emplois accessibles : Agriculteur / Agricultrice ; Éleveur / Éleveuse ; Gérant / Gérante d'exploitation agricole ; Producteur / Productrice ; Responsable d'élevage ; Chef de culture ; Chef de production agricole ; Cultivateur / Cultivatrice ; Régisseur / Régisseuse d'exploitation agricole

UNE FORMATION EN DEUX ANS dont 18 semaines en entreprise en première année et 19 semaines en deuxièmes années.

Les emplois-type ciblés par le baccalauréat professionnel agricole "Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole" sont ceux d'agriculteur-ices et de salarié-es agricoles hautement qualifié-es dont le niveau d'emploi est le niveau IV. Ce diplôme permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (DJA).

Le responsable d'entreprise agricole et les salarié-es hautement qualifié-es peuvent exercer leurs activités dans des types d'entreprises très différents, en fonction du secteur d'activité, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise ainsi qu'en fonction des réseaux et du territoire dans lesquels les activités de l'entreprise s'inscrivent.

Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité.

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans de types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Modules généraux :

MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole

MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires

MP3 : Gestion de l'entreprise agricole

MP4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème

MP5 : Conduite d'un processus de production

MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production

MAP : Module d'adaptation professionnelle